



ARRÊTÉ MUNICIPAL DE POLICE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Rue du stade - Avenue des sapins

VU le Code de la Route ;

VU l'arrêté du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - huitième partie -signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 Novembre 1992 ;

VU l'arrêté n° 1159 du 26 Avril 2004 accordant délégation de signature en matière d'exploitation des routes départementales - Police de circulation ;

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux de l'entreprise DE GIORGI et d'assurer la sécurité des usagers

- ARRETE -

ARTICLE 1^{er} :

du **26/10/2026** au **14/12/2026**
8h00 **8h00**

La circulation s'effectuera en demi-chaussée par alternat manuel dans la rue du stade. La traversée de l'avenue des sapins nécessitera la mise en place d'une déviation par la rue du Lhotaud et la rue des ateliers.

La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 06 novembre 1992. Elle sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Monsieur le Maire de la commune de Frasne - Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Frasne, le 21/10/2026

Le Maire,
Philippe ALPY

Par délégation du Maire
le 1er Adjoint
Bruno TROUTTET



Diffusion :

SDIS Mairie
Gendarmerie
demandeur
SMCOM

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : Prénom :

Dénomination : SEJ Représenté par : GIROD Julien

Adresse Numéro : 20 Extension : Nom de la voie : Rue du Magasin

Code postal 3 9 2 5 0 Localité : Censeau Pays : FRANCE

Téléphone 0 3 8 4 5 1 3 5 3 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : julien.girod @ de-giorgi.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ... ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ... ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue du stade et avenue des
sapins (11)

Code postal 2 5 5 6 0 Localité : FRASNE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Enfouissement du réseau de chaleur.

Date prévue de début des travaux : 2 6 1 0 2 0 2 6 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 4 9

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 4 9 Date de début de réglementation 2 6 1 0 2 0 2 6

Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐

Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐

Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue

Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s) 0 1

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner
véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

La circulation s'effectuera en demi-chaussée par alternat
manuel dans la rue du stade.

La traversée de l'avenue des sapins nécessitera la mise en place
d'une déviation par la rue du stade et la rue des Ateliers.

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

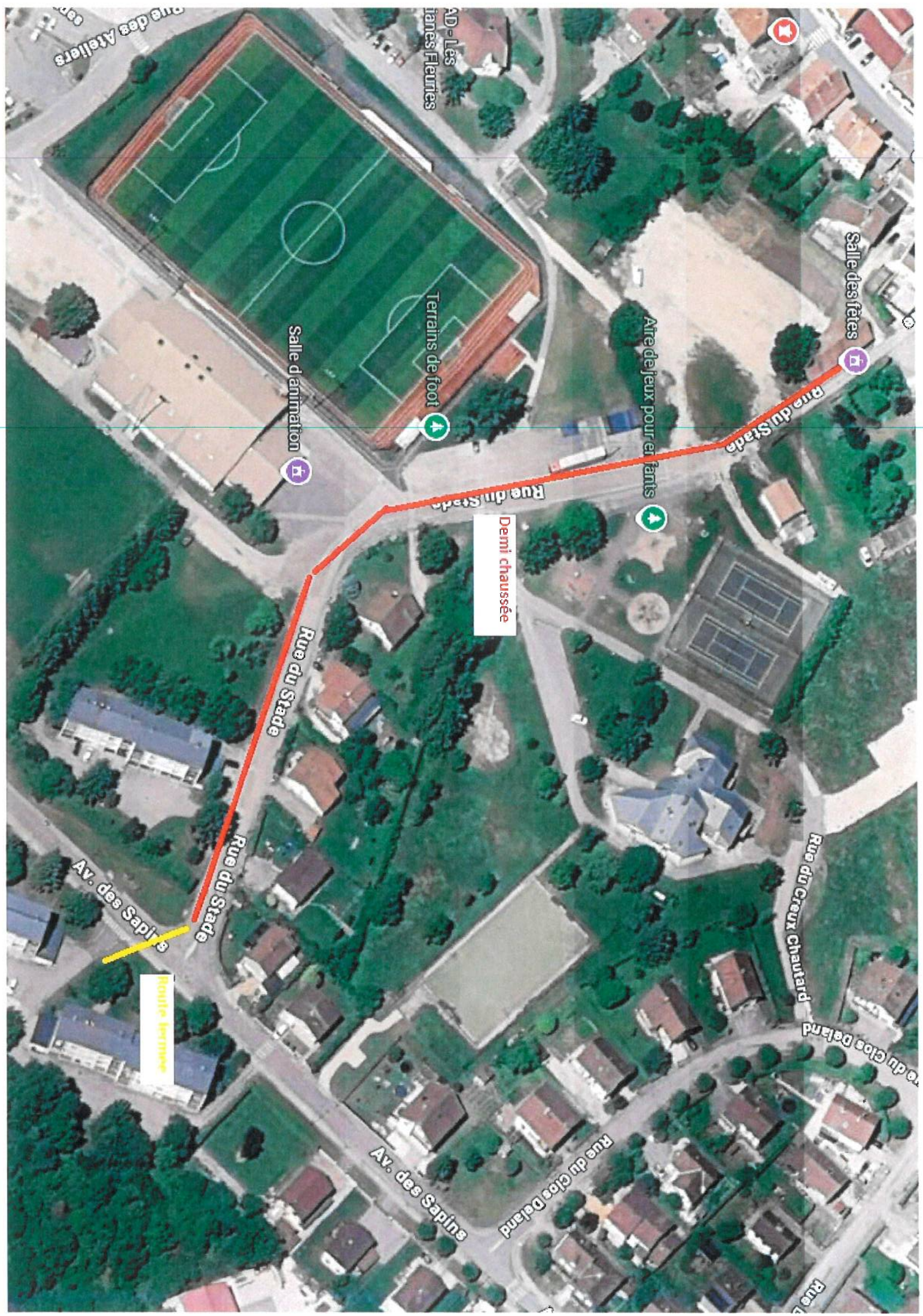
Nom : Prénom :

Dénomination : SEJ Représenté par : GIROD JulienAdresse Numéro : 20 Extension : Nom de la voie : Rue du MagasinCode postal 39250 Localité : CENSEAU Pays : FRANCETéléphone 0384513530 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : julien.girod@de-giorgi.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒Fait à : Censeau le 13/10/2026.Nom : GIROD Prénom : Julien Qualité : Conducteur de travaux



Salle des fêtes

Rue du Stade

Aire de jeux pour enfants

Demi chaussée

Terrains de foot

Salle d'animation

Rue du Stade

Rue du Stade

Av. des Sapins

Rue du Clos Deland

Rue du Creux Chautard

Rue du Clos Deland

Rue du Clos Deland

Av. des Sapins